

N° 160  
HIVER  
2024

# Fougères

ensemble

[www.fougères.fr](http://www.fougères.fr)

[f](#) Ville de Fougères - officiel

## JARDINS FÉERIQUES

### LE MONDE DE JULES VERNE

AU JARDIN PUBLIC ET EN VILLE

6 DÉC. — 5 JAN.  
2024 — 2025



12 ZOOM

La Coursive, encyclopédie  
vivante de Fougères

9 ACTU MAIRIE

Économies d'énergies :  
la Ville poursuit ses efforts

**Fougères**

# Recensement de la population 2025

**Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !**

Encore plus simple par internet

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



**Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année,  
vous serez prévenu par votre mairie.**

# JARDINS FÉERIQUES

## LE MONDE DE JULES VERNE

Toujours sous l'égide de Philippe Pautonnier et avec les services municipaux (éclairage, espaces verts), l'édition 2024 des Jardins Féeriques vous invite à plonger dans le monde fascinant de Jules Verne.

En déambulant à travers les scènes créées de toutes pièces au jardin public, partez à la découverte des grands romans d'aventure de l'auteur le plus traduit dans le monde après Agatha Christie. Ses récits d'anticipation et d'exploration vers des mondes imaginaires ont fait l'objet d'innombrables adaptations au cinéma ou à la télévision.

Une thématique particulièrement destinée aux enfants, petits et grands, qui invite à toujours plus de rêverie. Dans les décors illuminés, une pieuvre, le Nautilus, une mappemonde ou encore un coffre aux trésors viendront évoquer « 20 000 lieues sous les mers », « L'île mystérieuse » ou encore « De la Terre à la Lune ».

De quoi partir très très loin pendant les vacances, sans quitter Fougères !

### Les partenaires 2024 :

- les Jardins de Pérrouzel
- Philippe Cadieu et Sébastien Delaunay
- Lycée JBLT site E. Michelet
- LPA Saint Aubin du Cormier site La Rencontre
- IES Paul Cézanne
- SAESAT La Corbinais
- Droits de Cité
- Métal Mer
- l'Office de Tourisme « Destination Fougères » et le petit train touristique

- les associations fougèresaises inscrites pour animer les chalets gourmands :

Diwan Bro Felger, Amnesty International, Zoodo Fougères Ouargaye, les associations de parents d'élèves des écoles Odile Gautry, la Forairie et Raoul II, le Jazz et la Java (Le Coquelicot), l'Office Fougères des Personnes à la Retraite (OPAR), l'Union Sportive Fougères (USF), le Fougères Football Club, le Twirling Club de Fougères et le Badminton Club du Pays de Fougères.

Les chalets seront ouverts le mercredi de 14h à 20h, le vendredi de 17h à 20h et samedi et dimanche de 14h à 20h. Tarifs : 1 €/2 € la part de gâteau ou la boisson.

Au jardin public, du 8 décembre 2024 au 7 janvier 2025.

Entrée libre et gratuite.

# SOMMAIRE

## ÉVÈNEMENT ..... 3

- Jardins Féériques

## DOSSIER ..... 6

- Pôle de transports : les travaux vont commencer

## ACTU MAIRIE ..... 9

- Économies d'énergie : la Ville poursuit ses efforts
- Une mutuelle pour tous
- Le recensement : un devoir citoyen, utile, simple et sûr

## ZOOM ..... 12

- La Coursive, encyclopédie vivante de Fougères

## EN VILLE ..... 14

- Eau potable et eaux usées : de gros chantiers pour remplacer le réseau
- Commerces accessibles, c'est possible
- Des composteurs gratuits en ville
- J'amène, je ramène !

## SORTIR ..... 19

- Avec les commerçants
- Foires aux disques
- Concerts de Noël
- Au théâtre
- 1500 athlètes à Paron



Malgré de nombreux signaux d'alarme lancés depuis plus d'une dizaine d'années, rien n'a pour l'instant freiné la raréfaction des médecins généralistes dans notre pays, alors même que nous n'avons jamais eu autant de médecins. Cette pénurie est un problème croissant qui affecte de plus en plus de régions et met à mal notre système de santé. Le médecin généraliste reste pourtant le point d'entrée du parcours de santé des patients et occupe une position clé, un rôle central dans la prise en charge des patients.

Les conséquences sont multiples et préoccupantes. **Actuellement, environ 11 % des Français n'ont pas de médecin traitant et 30 % de la population vit dans un territoire qui manque cruellement de professionnels et de structures de santé.** Malgré les efforts faits localement pour accueillir notamment des médecins, notre territoire n'échappe malheureusement pas à cette tendance qui découle de décisions nationales, au premier rang desquelles la mise en place en 1971 du *numerus clausus*\*, dont l'objectif était de limiter la progression des dépenses de santé, en limitant le nombre de médecins.

Sauf que, dans le même temps, deux grandes évolutions sont venues impacter le contexte médical. D'une part, l'augmentation et le vieillissement de la population, qui entraînent plus de pathologies chroniques et des pertes d'autonomie. D'autre part, le souhait croissant des professionnels de santé pour travailler en équipe, et concilier vie professionnelle et vie personnelle. Force est de constater qu'aujourd'hui, les étudiantes et étudiants en médecine sont moins attirés par cette profession. **Entre 2010 et 2020, l'effectif global des généralistes a diminué de 10 %.**

Certes, des mesures nationales ont été prises pour encourager les médecins à s'installer dans les territoires qui en manquent. *Le numerus clausus* a également été supprimé mais les effets ne se feront sentir qu'à partir de 2030. **Bien conscients que cet accès aux soins est au cœur des préoccupations de beaucoup d'entre vous, et même si ce sujet reste bien de la responsabilité de l'État et du Parlement, nous nous emparons de tous les leviers possibles pour renforcer l'offre de soins et pour que chacune et chacun d'entre vous puisse se faire soigner à proximité de son domicile.**



Au-delà des dispositions législatives et réglementaires à mettre en œuvre, nous travaillons en permanence, notamment dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays de Fougères, avec nos partenaires du Pays de Fougères (collectivités locales, Agence Régionale de Santé, professionnels de santé...) pour prendre des initiatives et vous proposer des solutions concrètes.

Ainsi :

- deux centres de santé ont été créés par le Centre Hospitalier de Fougères, à Fougères et à Louvigné-du-Désert.
- le territoire de Fougères Agglomération ayant été identifié comme zone d'intervention prioritaire, des aides importantes de l'Etat sont mobilisables pour favoriser l'installation de nouveaux médecins, s'ils s'engagent à rester sur ce territoire.
- d'autres dispositifs sont déployés : la télémédecine dans certaines pharmacies, la délégation d'actes à des Infirmiers en Pratique Avancée (IPA) ou, pour les tâches administratives, à des assistants médicaux. L'accueil d'étudiants internes par des médecins est aussi encouragé.
- des structures de coordination regroupant des professionnels de santé ont été créées, pour répondre à cette demande croissante de travail en équipe. C'est le cas par exemple de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS).

Des projets et d'autres actions sont également mis en œuvre.

**La Ville ouvrira fin 2025 une Maison de Santé pour des médecins généralistes, des spécialistes, des ophtalmos et d'autres professionnels de santé.** Cet équipement, en cours de construction, favorisera l'exercice coordonné des acteurs de la santé et facilitera l'arrivée de médecins.

Une maison sport-santé sera également créée en 2025 pour proposer un parcours sport-santé à celles et ceux qui en feront la demande.

Par ailleurs, nous contribuons par le biais du Centre Communal d'Action Sociale, à des actions pour la santé mentale et nous avons adhéré à la Mutuelle Familiale, pour proposer à toutes et tous une meilleure prise en charge.

Enfin, avec Fougères Agglomération, nous allons régulièrement à la rencontre des étudiantes et étudiants en médecine et auprès des internes en poste au Centre Hospitalier pour leur montrer tous les atouts dont nous disposons, en termes de services et à des conditions toujours plus abordables que dans de grandes villes, pour les inciter à rester sur le territoire. De même, nous sommes à leur disposition pour faciliter leur installation.

**En France, le droit à la protection de la santé est inscrit dans la Constitution. Au niveau national comme local, tout doit être mis en œuvre pour le pérenniser.** À Fougères, nous continuons de nous battre pour garantir l'égalité d'accès aux soins et répondre à vos attentes dans ce domaine. Nous sommes pleinement conscients de l'impérieuse nécessité d'accueillir des professionnels de santé pour répondre aux enjeux actuels de santé publique et renforcer l'attractivité territoriale. Nous y travaillons chaque jour.

**Louis Feuvrier, maire de Fougères**

**Alors que 2025 approche, toute l'équipe municipale vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année. Souhaitons que cette année soit synonyme d'épanouissement, de solidarité et de partage pour chacune et chacun d'entre vous. Et que nos projets pour Fougères continuent de renforcer le bien-vivre ensemble.**

*\* Numerus clausus signifie littéralement « nombre fermé ». Pour la médecine, il s'agissait chaque année du nombre limite d'étudiants autorisés à passer en deuxième année d'études de santé (médecine, maïeutique, odontologique, pharmacie, kinésithérapie).*

# Pôle de transports :

## les travaux vont commencer

*Place de la République et autour, les travaux vont démarrer début 2025 pour aménager le futur pôle des mobilités. La première phase sera essentiellement consacrée au remplacement des canalisations d'eaux pluviales et d'eaux usées du secteur.*

L'objectif est de favoriser les correspondances entre tous les modes de transport. Les futurs aménagements vont de la place de la République à l'actuelle gare routière, au bout du Forum, soit près de 5 hectares à restructurer. Côté **place de la République** et esplanade des chaussonnières, il s'agit de concevoir un pôle de transports pour les lignes régionales Breizh Go et celles du SURF de Fougères Agglomération, le long de la médiathèque, et de créer une place partagée avec tous les usagers : piétons, cyclistes et automobilistes. La circulation se fera à terme en double sens côté commissariat de police. La place de la République accueillera également la future Maison des Mobilités de Fougères Agglomération. Les **cars scolaires** resteront au même endroit. Les espaces, y compris les entrées et sorties de la gare routière, seront réaménagés pour l'accueil des élèves matin et soir et pour d'autres usages le soir, le week-end et pendant les vacances scolaires.

### De nouvelles conduites d'eau

Ce gros chantier d'aménagement va être l'occasion en premier lieu de renouveler les conduites d'eaux (eaux usées et eaux pluviales) vétustes. Celles-ci datent en effet des années 1920 ; les nouvelles seront plus grosses. Ces conduites passant sous la place de la République (du boulevard de la Chesnardière à l'esplanade des chaussonnières), le parking sera en partie neutralisé, notamment pour y installer la base de vie. Quant à la circulation, elle ne devrait pas être trop impactée.

Cette phase du chantier donnera lieu aussi au démontage des fontaines au bout de la place, pour permettre le réaménagement des voies de circulation. Le skate-park situé à cet endroit a été démonté ; une nouvelle implantation est en cours d'étude.

Enfin, un travail conséquent sera mené pour gérer les eaux pluviales, dans une logique d'infiltration, avec des noues et des bassins paysagés par exemple. Les surfaces perméables augmenteront de 17 %. Les places de stationnement seront travaillées pour favoriser la perméabilité.

*Budget de renouvellement des réseaux d'eau : environ 930 000 € HT, répartis comme suit : eaux pluviales 590 000 € HT, eaux usées 340 000 € HT.*

Ce projet pour lequel Fougères Agglomération a délégué la maîtrise d'ouvrage à la Ville est évalué à environ 6.3 millions d' € HT, financés de la manière suivante :

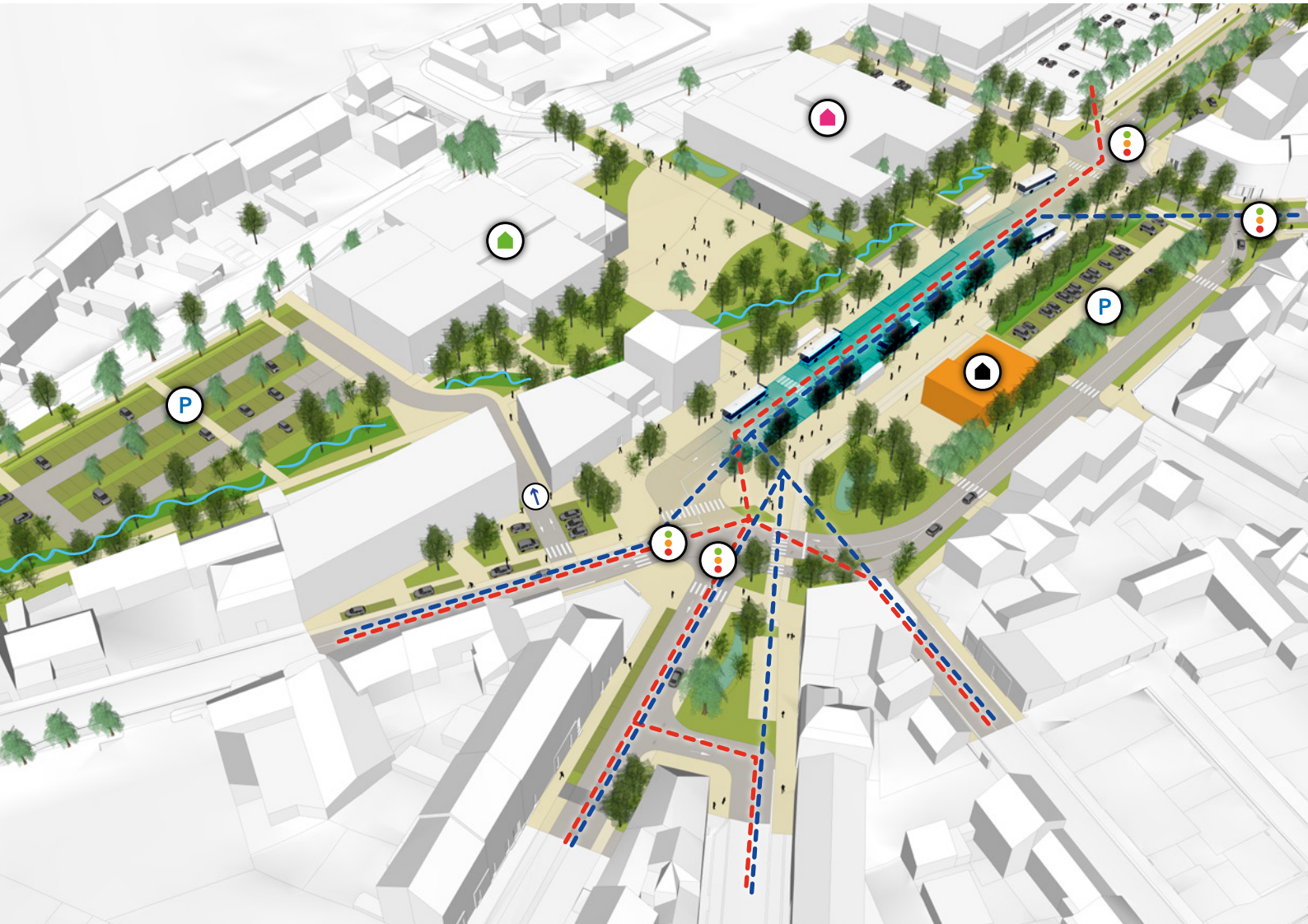
- État : 800 000 € (appel à projets « Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux »).
- Région : au titre de la politique sectorielle – 710 000 € et dans le cadre d'un contrat de partenariat « Bien vivre partout en Bretagne » : 640 000 €
- Conseil Départemental : 500 000 € au titre du Contrat de Solidarité Territoriale
- Le reste à charge sera réparti à parts égales entre la Ville de Fougères et Fougères Agglomération

*En complément, plusieurs dossiers de subventions seront déposés auprès du FEDER (Union Européenne), du Fonds Vert et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.*



# LE PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL UN PROJET POUR :

- diversifier et sécuriser les mobilités
- végétaliser l'espace public
- mieux gérer les eaux de pluie
- favoriser la biodiversité



Début 2025, toutes les canalisations (eaux usées et eaux pluviales) seront changées.

©'urbicus' Architecte\_X Paysagiste  
esquisse non contractuelle

- |  |  |  |                      |
|--|--|--|----------------------|
|  | Feux de circulation pour bus               |  | Parkings             |
|  | Quai de bus                                |  | Maison des mobilités |
|  | Ruisseau Bulot                             |  | Cinéma Le Club       |
|  | Nouvelle voie d'accès au parking du cinéma |  | Médiathèque          |
|  |  |  | Eaux usées           |
|  |  |  | Eaux pluviales       |



## Pourquoi remplacer les arbres ?

L'objectif du réaménagement est aussi de renaturer le secteur, en renforçant la désimperméabilisation, la végétalisation et la présence de l'eau. En ce qui concerne les arbres existants situés place de la République, un diagnostic a été réalisé en septembre dernier par Arbor Etude, entreprise spécialisée dans ce domaine. L'objectif de cette étude était à la fois d'évaluer leur état général, leur capacité à s'adapter au stress des travaux et de faire des recommandations.

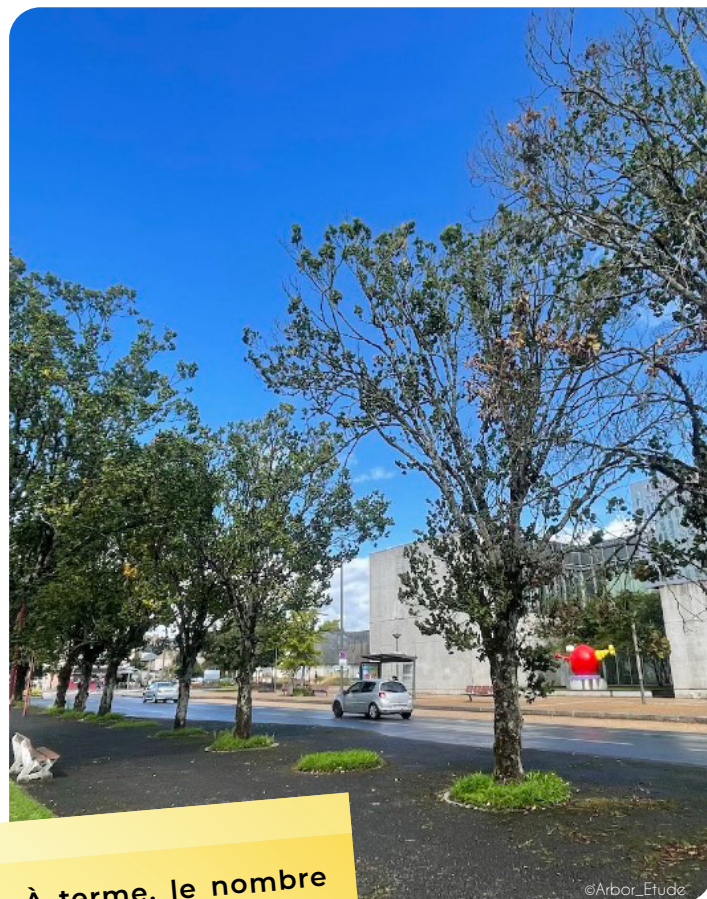
Alors que les services municipaux avaient déjà constaté des signes de vieillissement et de maladie, l'étude a confirmé que l'état global de ces arbres n'est pas bon, avec pour huit d'entre eux une dégradation dans les cinq ans à venir.

Cette étude indique aussi qu'il est peu probable que ces arbres puissent réagir favorablement aux travaux, compte tenu de leur état de santé actuel. « *Physiologiquement*, précise Diana Lefeuvre, adjointe au maire déléguée à la transition écologique, **six arbres sur les onze sont jugés en état médiocre**. *S'il n'y a pas vraiment de risque immédiat, leur survie à long terme est fortement menacée. Après discussion avec l'expert arboricole d'Arbor Etude, nous avons donc décidé de les remplacer* ».

## Reconnecter à la nature

Les arbres actuels seront enlevés d'ici fin décembre et recyclés en interne par le service des espaces verts. Ils seront remplacés par plusieurs essences, afin de maximiser les chances de résistance aux maladies et à d'éventuelles sécheresses ou périodes de fortes précipitations.

Globalement, le projet accorde une large place à la biodiversité, avec une végétalisation renforcée, depuis l'arrière du cinéma, pour faire le lien avec la voie verte jusqu'à la rue de Sévigné qui intègrera une voie cyclable. Un travail spécifique sera engagé pour rendre sa place au ruisseau du Bulot qui coule via un busage sous le parking du cinéma et le long de la médiathèque. À terme, c'est un nouvel espace plus agréable, plus frais l'été qui sera accessible à tous, usagers des transports mais aussi des équipements culturels ou des commerces.



À terme, le nombre d'arbres aura plus que doublé : 102 actuellement, 220 une fois le projet achevé.



Le long du ruisseau du Bulot, des espaces de détente seront aménagés. Esquisse non contractuelle

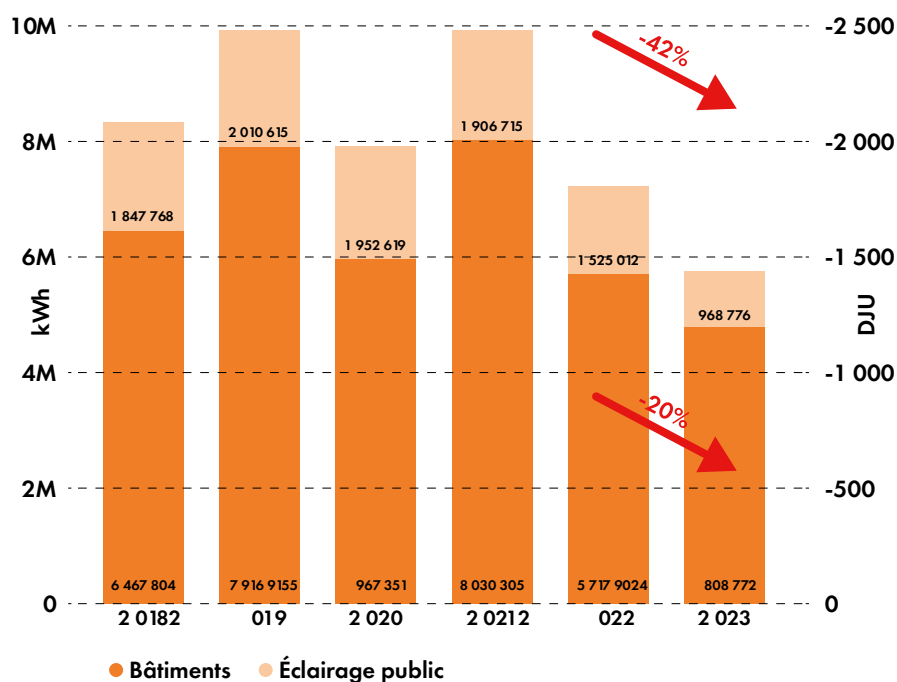
# Économies d'énergie : la Ville poursuit ses efforts

**Dans un contexte financier tendu, la volonté est d'intensifier la lutte contre le dérèglement climatique avec des actions bas carbone et de réaliser de nouvelles économies.**

Grâce à de nombreuses actions déjà mises en œuvre, la Ville de Fougères a atteint, et même dépassé, les objectifs fixés en termes d'économies d'énergies (gaz et électricité). Comme le précise le maire, Louis Feuvrier : « *La hausse des dépenses énergétiques a été contenue à 500 000 € contre 1,4 millions d'€ si aucun effort n'avait été fait. L'énergie la plus verte est toujours celle que nous ne consommons pas !* ».

Parmi les actions les plus pertinentes pour les bâtiments pour le chauffage depuis 2023, un contrôle d'accès pour limiter l'éclairage (gymnases des Bleuets et des Cotterêts), la baisse de la température dans les salles de sport, le remplacement de menuiseries et des éclairages énergivores ou encore le changement des chaudières pour du matériel plus performant.

Au total, pour la Ville, **ce sont plus de 90000 m<sup>2</sup> de bâtiments qui sont à optimiser\***. Parallèlement, l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h contribue aussi à ces économies d'énergie.



Pour la Ville, la consommation de gaz et d'électricité a diminué de 42 %, par rapport à 2021. Les émissions de gaz à effet de serre ont été réduites de 45 %.

## Ce qui reste à faire

Pour poursuivre dans cette voie vertueuse pour l'environnement et les comptes publics, l'éclairage, la végétalisation et l'optimisation des équipements sportifs seront particulièrement ciblés en 2025. Il s'agit notamment de remplacer les lampes dans les bâtiments publics par des systèmes à LED, beaucoup plus économes, et de revoir l'éclairage des équipements sportifs, bâtiments et stades. Sur ce point, une baisse de consommation d'environ 70 % est attendue.

Deux études ont été lancées dans cet objectif : la première concerne l'éclairage des terrains de sport (Paron et Berthelot) ; la seconde, les gymnases. Au total, cela représente **près de 950 000 € de travaux, dont 650 000 € rien que pour les stades**, avec une demande de soutien du Fonds Vert, mis en place par l'État.

\* Le décret dit « tertiaire » de 2019 fixe des objectifs de baisse des consommations énergétiques pour tous les bâtiments de plus de 1000 m<sup>2</sup> : de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050.

Concernant l'éclairage public, des travaux vont bientôt démarrer pour poursuivre le remplacement des lampes d'éclairage public énergivores par des LED, dans plusieurs secteurs du centre-ville : place Carnot, rue Gaston-Cordier et du Tribunal, boulevards Fauchoux, Leclerc et Saint-Germain, ainsi que le rond-point des Cotterêts et la route de Gorrion. Coût de cette phase de travaux : 170 000 €.

Parallèlement, un « schéma directeur immobilier et énergétique » est lancé pour étudier l'ensemble des bâtiments publics et avoir une connaissance fine du patrimoine et des possibilités de rénovation.

**Sur tous ces enjeux, la Ville de Fougères travaille en étroite collaboration avec l'Agence Locale de l'Énergie du Pays de Fougères.**

# Une mutuelle pour tous

**Pour permettre à tous les fougèrais d'accéder à une complémentaire santé, la Ville de Fougères a noué un partenariat avec la Mutuelle Familiale, via son CCAS.**

La couverture santé d'une mutuelle permet de prendre en charge des frais de santé parfois importants : dentiste, ostéopathe, hospitalisation... et tout le monde n'y a pas forcément accès. Pour permettre à tous les fougèrais d'en bénéficier, la Ville de Fougères a souhaité mettre en place une mutuelle communale accessible au plus grand nombre\*.

## Aucune sélection à l'entrée

Indépendants, personnes à la recherche d'un emploi, retraités, étudiants... la Mutuelle familiale s'adresse à tous et toutes et propose différents niveaux de couverture et des prestations intéressantes comme la téléconsultation. Pour y adhérer, pas de questionnaire médical, pas de limite d'âge, pas de conditions de ressources requises, et aucun délai de carence. Une seule condition : résider ou travailler sur le territoire de Fougères.

De plus, cette mutuelle communale permet aux administrés de bénéficier d'un tarif négocié collectivement et d'offrir ainsi un meilleur rapport qualité/prix.

### Vous êtes intéressé ?

Vous trouverez le formulaire de contact ici :



**Vous pouvez aussi appeler Damien Dumortier, au 02 99 79 08 85. Permanence tous les vendredis sur rendez-vous.**

*\*Cette mutuelle communale a été mise en place dans le cadre d'une convention avec l'association à but non lucrative LMF ASSO SANTE, via le Centre Communal d'Action Sociale.*



## Votre CCAS accueille un Point conseil budget

service gratuit labellisé par l'État

### Vous avez besoin de conseils ou d'un accompagnement ?

N'attendez pas, venez nous rencontrer et parlons budget

### Nous sommes à votre écoute pour :

- Faire le point sur votre situation
- Vous proposer un accompagnement budgétaire
- Vous aider en cas de difficultés financières ou pour déposer un dossier auprès d'une commission départementale de surendettement des particuliers



STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ



### Mon contact PCB :

02 99 94 82 00 • pcb@fougères.fr • 88 rue de la forêt

# Le recensement : un devoir citoyen, utile, simple et sûr

*Le recensement est un acte civique qui concerne tout le monde et profite à tous. C'est grâce aux données collectées que les petits et grands projets peuvent être pensés et réalisés.*

## Comment ça se passe ?

Comme chaque année, la Ville de Fougères réalise pour l'INSEE le recensement d'une partie de sa population pour connaître son évolution, ses besoins et adapter ses projets. Celui-ci aura lieu du 16 janvier au 22 février 2025. **Si vous faites partie de l'échantillon concerné, vous recevrez un courrier déposé dans votre boîte aux lettres entre le 6 et le 15 janvier.**

Ensuite, à partir du 16 janvier, un agent recenseur recruté par la mairie vous fournira une notice d'informations, soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Ce document est indispensable pour vous faire recenser. Suivez simplement les instructions qui s'y trouvent.

**Privilégiez la réponse sur Internet. C'est plus simple et plus rapide pour vous.** La notice reçue comporte le mot de passe et l'identifiant pour accéder au questionnaire sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr). Une fois le questionnaire rempli, l'agent recenseur est averti par SMS. Il n'y a pas d'autre rendez-vous à prévoir. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

**Chaque agent recenseur dispose d'une carte officielle avec photo qu'il présentera.**

**Pour accompagner les personnes qui souhaitent répondre au questionnaire en ligne, un ordinateur sera mis à disposition à l'Hôtel de Ville pendant toute la durée du recensement. L'agent d'accueil pourra guider les usagers dans leur démarche. Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.**

## À quoi ça sert ?

Le recensement de la population permet d'établir la population officielle de chaque commune et en France. Ce recensement fournit également des statistiques : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements... Des résultats essentiels qui permettent entre autres de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! **Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement et à ses habitants.**

Ces données permettent aussi d'identifier les besoins en termes d'équipements publics (transports, écoles, logements, structures sportives et culturelles, etc.), de commerces (pharmacies notamment)... mais aussi de définir le nombre d'élus au conseil municipal ou le mode de scrutin.



# La Coursive, encyclopédie vivante de Fougères

*L'équipement culturel en cours de construction au pied du château ouvrira ses portes au printemps prochain. Lieu d'accueil de nos futurs visiteurs, La Coursive proposera à tous une plongée dans l'histoire fougèraise. Ateliers, expositions ou conférences viendront compléter les visites.*

**Côté chantier**, le programme d'avancement est respecté. Les trois bâtiments reliés par une extension sont aujourd'hui clos et couverts et les aménagements intérieurs vont bon train. Tous les mobiliers et contenus qui viendront créer l'accueil, l'exposition permanente ou encore les bureaux sont en cours de fabrication. Les aménagements extérieurs seront réalisés début 2025 : accès PMR entre La Coursive et le château, espaces verts...

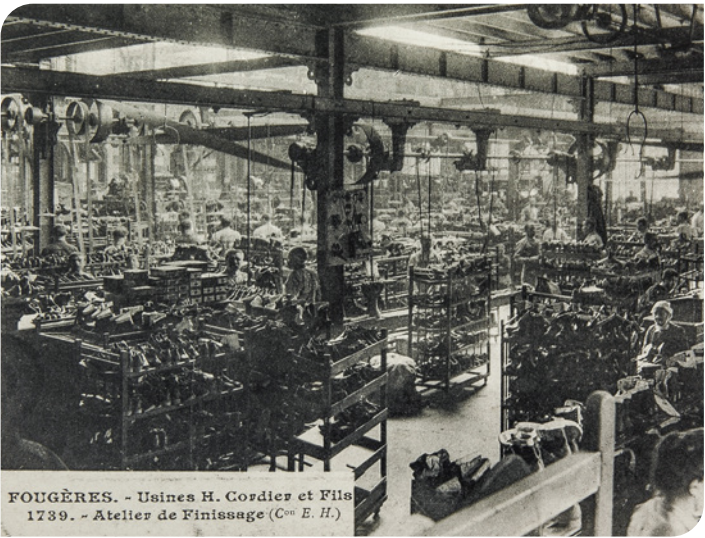
### Côté muséographie

Au rez-de-chaussée, **une grande maquette de Fougères** permettra d'appréhender la ville dans son ensemble, avec ses différents quartiers et ses principaux monuments. À l'étage, 250 m<sup>2</sup> d'exposition permanente proposeront une visite originale, ludique et interactive pour découvrir et mieux comprendre l'histoire de notre ville et du territoire. **Supports animés, créations audiovisuelles ou objets issus des collections municipales** jalonnent ce parcours riche en informations et très illustré. Le visiteur y trouvera toutes les ressources pour enrichir ses connaissances de façon autonome, avec des repères historiques, des contenus scientifiques et des personnages emblématiques de notre histoire fougèraise.

Cette **exposition permanente** mettra également en lumière l'artisanat, l'industrie et la mémoire ouvrière de Fougères d'une part ; la vie et l'œuvre de Jean Guéhenno d'autre part, à travers des documents originaux, ainsi que le lien entre les écrivains et Fougères.

**L'espace d'exposition temporaire**, ouvrant directement sur la promenade Pauline Montembault, accueillera des présentations complémentaires sur des personnalités locales, des entreprises, des activités, des quartiers de la ville ou des périodes particulières... Des conférences pourront s'y dérouler.

Quant aux **ateliers pédagogiques**, programmés par le service patrimoine de la Ville, ils seront amplifiés et auront lieu désormais à La Coursive, dans des conditions d'accueil optimales pour les enfants.



FOUGÈRES. - Usines H. Cordier et Fils  
1739. - Atelier de Finissage (C<sup>on</sup> E. H.)

©Archives\_Municipales



Atelier pédagogique au Musée de la Ville

## Deux boutiques

L'ouverture de la Coursive va permettre d'aménager deux boutiques distinctes : celle de la Coursive, qui comprendra un espace librairie, des produits locaux et des produits dérivés et celle du château, réaménagée à l'endroit actuel, avec un univers médiéval affirmé, autant esthétiquement que par les produits proposés.

**C'est à la Coursive que les visiteurs trouveront la billetterie pour visiter le château et/ou La Coursive. Un tarif couplé sera proposé.**

Le budget global (travaux et maîtrise d'œuvre) s'élève actuellement à 7.4 millions d'€ HT, avec un taux de subvention de 53 %. Le reste à charge pour la Ville est d'environ 3 555 000 €.

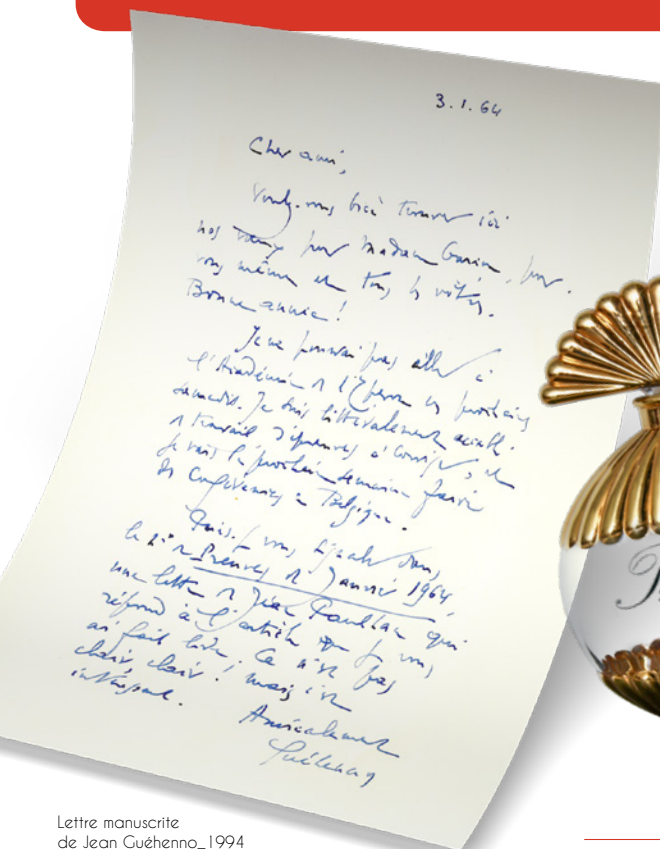
## La Coursive, un CIAP élargi

La Coursive est un CIAP (Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) mais pas que... La Coursive vient répondre à des enjeux de politique culturelle et de développement de l'économie touristique sur le territoire. Les CIAP, équipements culturels de proximité, ont pour vocation de sensibiliser, informer et former tous les publics à l'architecture et au patrimoine de la ville et du territoire concerné.

Au moment de la réflexion pour son implantation, deux autres projets étaient menés en parallèle : le premier autour du passé industriel et ouvrier fougèrais, avec différents acteurs dont l'association « La Sirène » ou celle des Amis des verriers ; le second autour du patrimoine littéraire et de Jean Guéhenno. Le choix a donc été fait de rassembler les trois projets en un seul. Une mise en commun qui paraît aujourd'hui évidente, car elle valorise **tous les patrimoines fougèrais, matériels et immatériels, depuis l'architecture jusqu'à la littérature, en passant par l'histoire industrielle.**

**La création d'un CIAP est directement liée au label « Ville d'art et d'histoire » dont Fougères bénéficie depuis 1985. En 2025, nous fêterons les 40 ans du label Ville d'Art et d'Histoire !**

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE



Flacon Theoris - 1995  
©Archives\_Municipales

## Étude des publics :

Lancée en septembre, *Nos patrimoines et patrimoines en chantier!* est une étude menée actuellement par la Ville de Fougères dans le cadre de son observatoire des publics. Il s'agit d'un projet de questionnaire co-construit avec les habitantes et habitants de Fougères. L'objectif ? Recueillir leur rapport, leurs perceptions, leurs attentes sur le patrimoine.

**Vous souhaitez en savoir plus ou participer ?**  
Contactez Nolwenn Marcandella - Chargée de mission Démocratie participative : [n.marcandella@fougères.fr](mailto:n.marcandella@fougères.fr)

# Eau potable et eaux usées : de gros chantiers pour remplacer le réseau

*Dans le cadre de l'amélioration du réseau d'eau potable et d'eaux usées, la Ville de Fougères mène d'importants travaux de renouvellement de ses canalisations.*

## Pourquoi ?

L'ensemble du réseau vieillit et doit être progressivement changé ; certaines canalisations datent en effet de plus de 60 ans. Cette vétusté entraîne non seulement des fuites\*, qui coûtent cher et favorise la pollution de l'eau par infiltrations. Le renouvellement du réseau a donc un double impact, environnemental et financier. Il contribue aussi à améliorer la qualité de l'eau potable.

*\*en moyenne nationale, les réseaux perdent 20 à 25 % de l'eau qu'ils transportent, mais seulement 15 % à Fougères.*

## Où et comment ?

### 1<sup>er</sup> phase rue de Nantes

Ces travaux sur le réseau d'eaux usées ont débuté mi-novembre pour sept semaines environ, **entre le carrefour giratoire de la Sermandière et la rue du Clos Pichon**. Afin d'intervenir dans les meilleures conditions de sécurité, ils seront réalisés en demi-chaussée en sens unique : **la circulation dans le sens sortant est maintenue** ; les accès en véhicule léger ainsi que le stationnement pour les riverains seront perturbés pendant cette période. Des déviations, dont une spécifique pour les cyclistes, ont été mises en place. *Ces travaux s'élèvent à 451 511 € TTC.*

### 2<sup>e</sup> phase secteur Mendès France-Saint Léonard

Dès la deuxième semaine de janvier, les travaux concerneront aussi tout le quartier Saint-Léonard et jardin public, avec la rue **Mendès France, la rue de Vitré et la rue porte Saint-Léonard**, également pour une durée estimée à 7 à 8 semaines. La circulation sera donc plus compliquée dans ce secteur sur cette période. *Les travaux rues Mendès France et rue porte Saint-Léonard (assainissement et eau potable) s'élèvent à 557 721 € TTC ; les travaux d'assainissement du secteur de la rue de Vitré à 155 085 € TTC.*

En 2025, d'autres travaux de remplacement des réseaux d'eau sont programmés dans divers quartiers :

- pour l'eau potable : rue d'Ashford, rue Balzac, rue Le Goffic, rue de la Providence et place du Marchix ainsi que boulevard Cointat (avec les eaux usées)
- pour les eaux usées : rue Alfred de Musset et rue Balzac, sans travaux lourds.



## Le saviez-vous ?

À Fougères, le réseau d'eau potable représente 121 km de canalisations ; celui pour l'assainissement 124 km.

*Ces travaux sont similaires à ceux effectués par exemple à l'occasion du réaménagement complet de la rue des Feuteries.*

# RENDRE SON COMMERCE ACCESSIBLE, C'EST POSSIBLE !

## POURQUOI ?



En France, 12 millions de personnes sont en situation de handicap, soit 20 % de la population.

Le handicap n'est pas forcément visible et les aménagements profitent à tous : femmes enceintes, jeunes parents et enfants, aînés, touristes, clients habituels ou occasionnels...

Que le handicap soit permanent ou temporaire, tout le monde doit pouvoir bénéficier des mêmes commerces et services. Vous-même ou un proche pourriez en avoir besoin un jour : le handicap, ça peut tous nous concerner !

Par ailleurs, l'accessibilité, sauf dérogation, c'est une obligation législative : depuis 2015, tous les Établissements Recevant du Public (ERP) de catégorie 5 doivent avoir appliqué le décret du 17 mai 2006.

Le 10 octobre dernier, une opération de sensibilisation a eu lieu pour mieux faire connaître les aides pour aménager son commerce. Le magasin Peinturier, réaménagé en 2019, a servi d'exemple.

Des travaux de rénovation ont été réalisés pour embellir et mettre le magasin en conformité pour l'accessibilité. Ainsi, tous les clients peuvent aisément venir, dans le respect de la législation.

Les travaux portaient sur l'accès au commerce, désormais de plain-pied, avec une porte à ouverture automatique et un carillon d'appel en cas de demande d'assistance. À l'intérieur, de larges allées pour manœuvrer, un comptoir de caisse avec tablette, et surtout, une cabine d'essayage entièrement PMR ont été réalisés.



## L'ACCESSIBILITÉ PEUT CONCERNER :

- Un accès visible et facilité : rampe adaptée, portes, carillon d'appel, pictogrammes
- Des circulations intérieures horizontales et verticales aisées : hauteur de caisse, accessibilité des produits, aménagements des escaliers, équipements et mobiliers intérieurs, sanitaires, cabines d'essayage
- Les dispositifs d'éclairage et sonore
- L'information aux usagers.

Mais surtout : un accueil privilégié, avec disponibilité, patience et écoute.

## QUI PEUT M'AIDER ?

Accompagnement et diagnostic accessibilité :

- Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) :  
Pascal GOMBERT  
02 99 94 75 76 • 06 89 99 65 43  
pascal.gombert@ille-et-vilaine.cci.fr

Conseils et ressources relatifs aux questions d'accessibilité :

- APF France Handicap : Charles MEUR  
07 50 68 29 33 • charles.meur@apf.asso.fr

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement via la CCI et éventuellement d'aides via le Fonds Territorial d'Accessibilité, avec une prise en charge jusqu'à 50 % :

- l'État finance 50 % des dépenses engagées (plafond de l'aide à 20 000€) pour les équipements et les travaux de mise en accessibilité, dont 30 % de l'aide versée au commencement du projet, et le solde à l'achèvement.
- l'État finance également jusqu'à 50 % (plafond de l'aide à 500€) pour le diagnostic d'accessibilité et l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

# Des composteurs grutables en ville

Vous souhaitez réduire de 30 % vos ordures ménagères et passer au compostage pour vos biodéchets mais vous n'avez pas de jardin ? Ce sera bientôt possible dans certains quartiers fougerais. Il existe déjà en ville quelques composteurs collectifs mais (et c'est plutôt une bonne nouvelle !), ils sont souvent très pleins. C'est le cas par exemple à l'arrière du cinéma ou le long de la Régalante.

Face à ce constat, et dans le contexte actuel d'évolution des principes de collecte, le SMICTOM souhaite développer ce compostage collectif, avec l'expérimentation de composteurs plus grands, installés sur des emplacements qui permettent la collecte avec un camion grue (pente faible, voie dégagée, giration possible...).  
**La répartition est prévue comme suit :**

- sur le parking du Nançon, pour desservir la rue de la Forêt, le boulevard Jacques-Faucheux et l'aire de camping-car
- rue Chateaubriand, pour les particuliers et les restaurants
- place de la douve
- place Carnot
- rue Kléber derrière l'église de Bonabry
- rue Félix Bodéan
- place de l'Europe

En complément, plusieurs nouveaux sites de compostage partagé seront créés au Forum, près du futur jardin partagé du quartier de l'Annexe, dans le quartier du Bois-Guy, à proximité de l'église Saint-Sulpice.

À titre individuel, il est toujours possible de réserver un composteur via le SMICTOM :



## Horaires d'hiver

Depuis le 2 novembre et jusqu'au 28 février, la déchèterie de la Selle-en-Luitré est passée à l'heure d'hiver. Vous pouvez y accéder du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le vendredi et le samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.



Le futur composteur place Carnot (projet)

# Le sapin d'après-Noël

Il est toujours bon de le rappeler, les sapins de Noël ne sont pas collectés avec les ordures ménagères ! Ne les mettez pas sur le trottoir. Une fois les fêtes passées, **plusieurs solutions s'offrent à vous :**

- **si vous souhaitez jeter votre sapin artificiel**, vous pouvez le faire dans la benne « tout venant » de la déchèterie. Attention : l'empreinte carbone des sapins artificiels est très élevée ; il faut l'utiliser au moins 15 ans pour la compenser.
- **si votre sapin est naturel**, vous pouvez :
  - le replanter s'il est en motte ou en pot, en tenant compte qu'il peut atteindre 20 mètres une fois adulte
  - le broyer et réutiliser en paillage
  - le déposer en déchèterie (benne déchets verts), en veillant bien à enlever toutes les décorations, flocage... Ils seront alors compostés et valorisés en agriculture.

## Nouveau :

Le SMICTOM du Pays de Fougères a mis en ligne une Foire aux Questions : jours de collecte, tri des déchets, future redevance incitative... vous y trouverez des réponses claires et concises :



# J'amène, je ramène !

*Comme de nombreuses autres villes, Fougères diminue fortement le nombre des poubelles publiques, pour nous inciter tous à réduire nos déchets.*

En janvier 2025, les services municipaux procéderont à l'enlèvement de plusieurs dizaines de poubelles actuellement sur l'espace public. Les suppressions auront principalement lieu en centre-ville, autour de la place de la République et de l'esplanade des chaussonnières et dans le quartier Forairie-Cotterêts.

Les critères de sélection ont été les suivants : les poubelles isolées nécessitant le déplacement d'un véhicule pour la collecte, les poubelles en surnombre (place de la République, place Briand), celles avec un taux de remplissage hebdomadaire inférieur à 50 % et celles systématiquement installées sous les panneaux d'affichage urbain.

De nombreuses villes de toutes tailles ont déjà fait ce choix (Rennes, Saint-Lunaire, Saint Hilaire-de-Riez par exemple), à la fois pour des questions de propreté sur l'espace public, de non-respect de la part des citoyens ou des visiteurs, avec des poubelles qui débordent souvent et aussi pour sensibiliser à la gestion des déchets.

**En supprimant ces poubelles, il s'agit de prendre conscience du volume de détritux que chacun d'entre nous génère et de le réduire.** Autre objectif : limiter les dépôts sauvages au pied des poubelles et que chacun prenne l'habitude soit de déposer ses déchets dans un point de collecte (conteneurs enterrés ou non), soit de les ramener chez soi. Autre avantage : cette manière de faire contribue à un meilleur tri des déchets, alors que ce n'est pas le cas avec les poubelles sur l'espace public.

**Sur 386 corbeilles au total, 256 resteront disponibles, soit 1 corbeille pour 81 habitants. Une quarantaine a déjà été retirée suite à des dégradations.**

Chaque année, les agents de la propreté urbaine collectent entre 90 et 120 tonnes de déchets sur l'espace public, issus des poubelles de rue, des dépôts sauvages ou des objets encombrants laissés sur les trottoirs.



## Monoxyde de carbone : les bons réflexes

En 2023, 10 signalements ont été effectués rien qu'en Ile-et-Vilaine et une personne est décédée. Ce gaz inodore et invisible résulte d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes ou d'appoint de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une mauvaise ventilation. C'est aussi le cas lorsque les groupes électrogènes ou les motopompes sont utilisés à l'intérieur.

Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié, au moins une fois par an, demeurent les principaux gages de sécurité.

Une suspicion d'intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...)?



Ouvrez les fenêtres et les portes.



Arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson.



Sortez de chez vous.



Appelez les secours.

18 Sapeurs pompiers

112 Numéro d'urgence depuis un portable.

114 Secours personnes sourdes et malentendantes (SMS/Fax).

## L'Agence Locale de l'Énergie au service des professionnels !

Dans sa démarche de transition et d'efficacité énergétique, l'ALE accompagne les entreprises, associations et commerçants du Pays de Fougères dans leur transition énergétique avec l'initiative « Petit Tertiaire ». Ce service sur-mesure propose un **accompagnement technique et une expertise adaptée à leurs besoins.**



Association, bureaux, cabinets médicaux, restauration.... ce sont uniquement les structures du **tertiaire privé**, possédant un **local à l'achat ou en location**, d'une surface **inférieure à 1 000m<sup>2</sup>** qui sont concernées. « Petit Tertiaire » les accompagne **avec ou sans travaux de rénovation. Objectif : économiser jusqu'à 80 % d'énergie** sur certains postes de consommation et gagner en compétitivité en améliorant leurs performances énergétiques.

Pour plus d'informations, contactez Renobatys à l'Agence Locale de l'Energie au **02 90 80 20 00**, ou par mail **contact@ale-fougères.bzh** ou en vous rendant directement au Fil, 1 rue de la Moussais à Fougères.

Cet accompagnement est pris en charge à hauteur de 80 % par la Région Bretagne, Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne. Le reste à charge pour les professionnels est fixé à 200 €.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Pensez à **enregistrer** dès maintenant ce numéro dans vos contacts

Les **services d'urgence** vous **rappellent** désormais avec le

**0 800 112 112**

**Ceci n'est**

**pas un spam !**



*L'hiver est là mais ce n'est pas une raison pour rester chez soi ! Concerts, théâtre, fanfares de rues, jeux pour enfants et bien sûr le Père Noël, l'ambiance sera au rendez-vous pour les fêtes de fin d'année.*

Tout le programme sur :

## Avec les commerçants

 [Vitrines de Fougères](#)

Après une année d'absence, les animations de Noël font leur retour les week-ends avant les fêtes de fin d'année : musique et jeux, animations spectaculaires, les Vitrines de Fougères vous attendant nombreux !

Esplanade des chaussonnières : **manège et chalet de Noël gonflable** (samedi 14 et dimanche 15, de 14h à 18h).

### Dimanche 15 décembre :

- cage à grimper de 8 m de haut et tyrolienne, boulevard Leclerc, de 11h à 19h
- fanfares en déambulation : Band'a Breizh de 14h30 à 16h30 et Babeltour à 17h30

### Dimanche 22 décembre :

- mur de glace (voies synthétiques d'escalade), place Carnot, de 14h à 18h
- parade lumineuse « Tewhoola » - spectacle lumineux en déambulation avec échassiers et musiciens, à 16h45 et 18h
- Fougères Big Band, place du beffroi, de 15h30 à 17h30



### À la rencontre du Père Noël

- à l'Office de Tourisme, mercredi 18 décembre, de 15h à 17h : séance photos dans un décor magique. Chaque enfant repartira avec sa photo souvenir et un ticket pour le petit train (saison 2025). Une pause sucrée est prévue
- dans les rues, à pied ou en calèche, samedi 21, dimanche 22 et mardi 24 décembre de 11h à 16h.

## Concerts de Noël

- Après le concert du 1<sup>er</sup> décembre autour de Gabriel Fauré pour le 100<sup>e</sup> anniversaire de sa mort, la Maîtrise Saint-Léonard propose son traditionnel concert de Noël, le dimanche 22 décembre à l'église Saint-Léonard. Au programme : quelques reprises du concert du 1<sup>er</sup> décembre mais surtout des chants de Noël traditionnels. **Dimanche 22 décembre, gratuit, à 15h30 • participation libre.**
- L'association "Pourquoi pas moi" organise deux animations avec des chants de Noël en langue des signes. **Au jardin public les 14 et 15 décembre. Gratuit**

### Bon à savoir :

le parking de la Douve sera entièrement gratuit les deux week-ends précédant les fêtes, les 14 & 15 décembre puis les 21 & 22 décembre ; 500 places gratuites sont disponibles au Jardin des Fêtes.

## Au théâtre

**Noël au balcon est de retour avec un programme réjouissant pour passer les fêtes sous le signe de l'humour !**

**Vendredi 20 décembre à 20h45 – tarif unique : 7 €**

**Hymne à l'Humour, création mise en scène par Christophe Tellier, dans le cadre des ateliers enfants et ados.**

Un bar, où l'on vient, bien entendu, boire un coup. Seul ou entre amis. On s'y restaure, on s'y repose, on y attend celui ou celle avec lequel on a rendez-vous et qui est en retard... on y passe le temps qui passe, on lit, regarde son téléphone, ses voisins, les passants dans la rue, mais, surtout, on y cause ! De rien et de tout, du beau temps ou de la pluie, de l'actualité, du c'était-mieux-avant-ma-bonne-dame ou encore du qu'est-ce-qu'on-va-dev'nir...

**Samedi 21 décembre à 20h45 – tarif unique : 10 €**

**Soirée à sketches : créations mises en scène par Christophe Tellier, dans le cadre des ateliers théâtre adultes.**

« **Un plus un égale trois** » nous parle de cette merveilleuse aventure qu'est le couple. Le couple regardé comme un des fondements de notre société tout autant que la cible réjouissante des scènes de théâtre : qui est avec qui ? qui aime qui ? qui désire qui ? De bien drôles de couples ! Avec Elisabeth Bertevas, Valéri Brusset-Duban, Charlène Carré, Loïc Jourdan, Carol Ricaud

« **C'est moi la plus belle** » fait de nous les témoins de quelques tranches de vie : au magasin, au sport, à l'école, aux urgences, au théâtre, chez le psy, dans la cuisine... chez l'esthéticienne... Avec Angélique Brusset-Duban, Evelyne Charrier, Méliá Gilson, Aurélie Poinsu, Cathy Rebour

**Samedi 28 et mardi 31 décembre à 20h45, dimanche 29 décembre à 15h**

**Silence on tourne ! de Patrick Haudecœur et Gérald Sibleyras, par la troupe Les Tontons Zacteurs de Fleurigné.**

Une équipe de cinéma a investi un théâtre pour tourner la séquence du mari trompé qui interrompt une représentation pour tuer l'amant de sa femme. Au cours du tournage, on découvre que le producteur est véreux et que le réalisateur, amoureux de la jeune actrice, s'est promis de démasquer son rival pour lui faire la peau. L'éternel second rôle est prêt à toutes les crapuleries pour faire décoller sa carrière et l'assistant réalisateur doit ménager tout ce beau monde...

*Une comédie de Patrick Haudecœur, grand succès public et critique, nommée Meilleure Comédie aux Molières en 2017.*

**Les 28 et 29 décembre : tarif plein : 15 € - tarif réduit : 10 € - mardi 31 décembre : tarif plein (parterre et 1<sup>er</sup> balcon face) : 30 € - tarif réduit (1<sup>er</sup> balcon côtés et 2<sup>nd</sup> balcon) : 25 €**

**Réservations uniquement à l'Office de Tourisme, à partir du lundi 2 décembre 14h.**



## Foire aux disques

Dimanche 15 décembre, le cinéma Le Club accueille la Foire aux Disques, organisée par Mass Prod et la V'Hermine association. L'occasion de dénicher des merveilles, pour se faire plaisir ou pour offrir.

**Entrée 2 € - gratuit pour les moins de 12 ans.**



## 1500 athlètes à Paron en janvier

*Spécialité hivernale de l'athlétisme, le cross-country regroupe les spécialistes des courses de demi-fond allant du 800 m au 10 000 m. Les marathonien en profitent aussi souvent pour parfaire leur préparation.*

Organisée par la Vigilante Athlétisme, cette manifestation sportive d'envergure regroupera près de 1 500 athlètes sur 12 courses, allant des catégories poussins à masters (vétérans). Les meilleurs seront sélectionnés pour participer au championnat de Bretagne à Brest le 26 janvier puis aux inter-régionaux et enfin au championnat de France qui se déroulera début mars à Challans (85). L'Ille-et-Vilaine compte dans ses rangs de nombreux athlètes de haut niveau. Plusieurs de ces athlètes seront présents.

Les locaux ne seront pas en reste. L'Athlé Pays de Fougères (sections La Vigilante Athlétisme et l'A.L. St Marc Le Blanc) alignera ses meilleurs spécialistes parmi lesquels Léna Auvray, Jean-Valentin Buffet, Gwénolé Daniel ou encore Frédéric Viel. Comme la saison dernière, ils seront plusieurs à atteindre le plus haut niveau, en se qualifiant pour le championnat de France. Du beau spectacle attend donc les visiteurs.

**Dimanche 12 janvier 2025 à partir de 11 heures, sur le site de Paron - Entrée gratuite - Restauration et buvette.**



AGGLO  
FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

mettez des \*Frissons\*  
sous le sapin

CENTRE CULTUREL  
FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

centreculturel.fougères-agglo.bzh • 02 99 94 83 65 f i

# Page de l'opposition

## Fougères avec vous

### Où passe l'argent ?

La construction du CIAP a bien avancé, avec une esthétique discutable qui s'harmonise mal avec le style architectural du quartier du Château. Ce musée de notre culture et de notre histoire devrait pourtant refléter l'identité locale et s'intégrer pleinement dans son environnement. Au-delà de l'allure générale massive et brute du bâtiment donnant un effet blockhaus, le choix de menuiseries en aluminium choque alors que le bois est imposé à tous les travaux réalisés par les Fougérais dans les habitations voisines.

Dans un contexte budgétaire tendu, nous continuons à regretter son coût de construction devenu exorbitant, avec une facture à plus de 8 millions d'euros (contre 5 prévus initialement), sans garantie de subventions. L'entretien du CIAP impliquera de plus des frais récurrents qui pèseront sur le budget municipal, entraînant inévitablement une nouvelle hausse des taxes locales après celle de cette année. Les projections financières ne laissent que peu de doutes sur les décisions futures de la Mairie.

On rappellera par ailleurs la hausse de la redevance des ordures ménagères de cette année qui soulève beaucoup de questions : Pourquoi plus on trie plus on paye ? Et pourquoi le service rendu se détériore-t-il ?

Quant à la saga Grand Frais, au lieu de s'enliser dans de longues et coûteuses procédures judiciaires, la Ville aurait dû nous entamer un dialogue constructif avec Beaucé. Ces procédures désormais achevées (et perdues), on ne peut qu'émettre le souhait qu'à l'avenir notre maire consacre son énergie et les moyens financiers de Fougères à des actions positives et porteuses de développement pour notre territoire.

**Nous souhaitons à tous les Fougérais un Joyeux Noël et tous nos vœux de bonheur pour l'année 2025 !**



Contact :  
[fougeresavecvous@gmail.com](mailto:fougeresavecvous@gmail.com)

**Sylvain BOURGEOIS,  
Antoine MADEC,  
Isabelle BIARD**



## Que devient Fougères ?

Notre ville subit désormais une nette dégradation de sa qualité de vie et de son image. Autrefois considérée comme tranquille, Fougères fait la une pour son insécurité, les cambriolages et voitures incendiées. Nous alertons depuis des années mais le maire ne nous écoute pas, il persiste notamment dans son erreur d'éteindre l'éclairage la nuit, malgré les craintes des Fougérais.

L'extrême gauche dégrade aussi la ville avec leurs tags haineux et anti-police qui nuisent à l'image de Fougères.

Enfin Fougères change aussi par l'augmentation brutale de l'immigration, comme le révèle le magazine Marianne : Fougères est la 4ème ville moyenne de France où l'immigration a le plus augmenté : +157 % entre 2006 et 2021. La démographie s'en trouve rapidement bouleversée, avec l'apparition de commerces communautaires (boucheries halal) qui s'installent à la place de commerces historiques. Des immigrés qu'il faut aussi loger et soigner, souvent prioritaires, comme l'admettent des professionnels de santé. Il est urgent de contrôler l'immigration afin de préserver la sécurité, notre identité et notre mode de vie.

Très joyeux Noël dans vos familles et bonnes fêtes de fin d'année !

## 20000 Maires pour Fougères

**Au cœur de notre programme : la Démocratie Participative.**

C'est elle qui a inspiré le nom de « 20000 Maires pour Fougères ». Elle est aussi dans le discours de la majorité menée par Louis Feuvrier mais ne s'incarne pas dans ses actes. Ce n'est pas vraiment, une de ses priorités.

Pour preuve, les éco-conseils de quartier sont inexistantes. Un budget de 150 000 € est voté chaque année depuis 2021. Ce sont seulement 23 653 € qui ont été dépensés à ce jour.

Nous avons dans notre programme un réel budget participatif et une refonte des Conseils de Quartier créés sous la mandature de Jacques Faucheux. Ces propositions peuvent aujourd'hui encore être appliquées tout comme le déplacement de certains Conseils Municipaux dans les quartiers. Parce que la jeunesse est l'avenir de notre Démocratie, nous voulons lui donner la parole avec un Conseil Municipal des Jeunes.

À l'heure même où la défiance envers les élu.es est de plus en plus grande, nous choisissons la participation citoyenne pour la prise de décisions politiques et pour renforcer les liens entre les habitant.es de Fougères et leurs représentant.es.

La Démocratie Participative, n'est pas qu'un concept ! C'est une forme de partage et d'exercice du pouvoir, fondée sur le renforcement de la participation des citoyens. La Démocratie est mise à mal aujourd'hui et nous pensons que c'est à l'échelle de la ville, des quartiers qu'elle peut-être la plus vivante... Encore faut-il mettre en place les outils et les moyens humains, adéquats.

L'association "20 000 maires pour Fougères" ainsi que ses élu.es, vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.



Contact :  
[contact@20000mairesfougeres.fr](mailto:contact@20000mairesfougeres.fr)

**Elsa Lafaye,  
Enki Bédelet,  
Hélène Mocquard**



**Virginie d'Orsanne  
et Marianne Looten**



2024  
2025

# AGENDA CULTUREL

*Automne - Hiver*



# SUIVEZ-NOUS !



[www.fougères.fr](http://www.fougères.fr)



Ville de Fougères - officiel



[chateaufougères](https://www.instagram.com/chateaufougères)



Fabuleux château de Fougères - Officiel

